

N° emploi : 01MCF113

Droit privé  
Private law

## ARGUMENTAIRES

### Enseignement :

#### Filières de formation concernées

Le nouveau collègue a vocation à intervenir dans des enseignements de **la L1 au M2** en droit et en économie/gestion, et à l'IEJ, en fonction des besoins de la section liés, notamment, à la vacance du poste.

Ceux-ci couvriront un **large champ du droit privé, avec une dominante ciblée et cumulative, en propriété industrielle et droit pénal, en cohérence avec le profil**. Une compétence élargie en droit fiscal, théorie du droit et droit privé en général serait appréciable.

Ainsi, le collègue pourra être amené à assurer, notamment, les cours de propriété industrielle, droit pénal, droit fiscal et des enseignements en droit civil, culture juridique et théorie générale du droit.

**En cohérence avec le profil du poste, plusieurs enseignements seront également proposés en lien avec l'innovation et la propriété industrielle**. La demande de compétences en la matière est forte dans la mesure où l'innovation représente un axe prioritaire pour l'Université Paris-Saclay. De nombreuses formations de la faculté Jean Monnet (ou proposées en partenariat avec elle) expriment un tel besoin en dehors même de la mention spécialisée : master Innovation et valorisation de la recherche, master Marketing de l'innovation, master Propriété industrielle et management des industries de santé (partenariat avec la faculté de pharmacie).

Le collègue sera amené à intervenir plus ponctuellement dans le cadre de formations doctorales et de formations à l'entrepreneuriat. En effet, l'établissement s'est engagé dans le cadre d'un **Pôle Universitaire d'Innovation** à développer « le pilier sensibilisation/acclimatation qui a pour ambition de mobiliser les étudiantes et étudiants, doctorantes et doctorants, scientifiques et personnels pour valoriser la recherche, de les préparer à aller à la rencontre des besoins des entreprises et de la société et de les familiariser à la création de start-up ». Il est ainsi prévu de doubler le nombre de personnes sensibilisées à l'innovation. Ainsi, l'enseignant-chercheur devra pouvoir expliquer la place du droit dans les stratégies de valorisation de la recherche.

#### Besoins d'encadrement

Le nouveau collègue devra pourvoir les **besoins d'encadrement des formations existantes**.

#### Objectifs et méthodes pédagogiques

L'enseignement constitue l'une des missions qui fondent l'Université. La question de la qualité de la formation dispensée est plus que jamais au cœur des préoccupations de l'Université Paris-Saclay.

La mise en place de nouvelles pédagogies susceptibles d'améliorer la participation et la réussite des étudiants peut constituer **l'un des éléments valorisés lors du recrutement**.

#### Animation des équipes et participation à la vie de l'établissement

Le nouveau collègue travaillera en collaboration avec les autres enseignants de la section.

Il pourra s'entourer de vacataires pour l'assister dans la réalisation des travaux dirigés.

Des **capacités de management** d'équipes et de coordination sont donc fondamentales. Par ailleurs, il devra apprécier le poste proposé au-delà de sa seule dimension pédagogique et appréhender les activités à responsabilité et **l'investissement nécessaire à la vie de la section et de la Faculté**.

### Recherche :

#### Participation aux recherches

Le nouveau collègue aura vocation à rejoindre le **Centre d'étude et de recherche en droit de l'immatériel (CERDI)**. En particulier, son recrutement permettra de répondre aux importants besoins de recherche identifiés,

dans le périmètre Paris-Saclay, autour des thématiques de la propriété industrielle (droit des brevets avec l'entrée en vigueur de la JUB et du brevet européen à effet unitaire, droit des marques, droit de la recherche). Il pourra également explorer l'impact de la révolution numérique sur cette discipline (IA, blockchain), au carrefour du droit de la propriété intellectuelle et du numérique. Cette compétence a vocation à accompagner l'intensification des activités de recherche dans le champ du droit des technologies, à commencer par celles liées au spatial ou à la santé. Par ailleurs, cette nouvelle compétence permettra de renforcer le partenariat formalisé avec l'université chinoise de Tsinghua, spécialement en demande dans ce champ (cf. infra).

#### Objectifs de recherche en relation avec la stratégie de l'université

L'enseignant-chercheur sera associé aux projets interdisciplinaires menés dans le cadre de l'Institut DATAIA ou en partenariat avec les Facultés de pharmacie et de médecine.

Il pourra prendre part aux actions déployées dans le cadre du pôle universitaire d'innovation (PUI) porté par l'Université Paris-Saclay (cf. supra).

#### Ouverture internationale

Une ouverture à l'international est également recherchée, et la nouvelle recrue sera invitée à participer à l'École d'été de droit du numérique organisée, tous les ans, avec l'université Gaston Berger (Sénégal). Une bonne maîtrise de la langue anglaise est également nécessaire pour permettre au futur collègue de pleinement tirer parti des liens tissés avec les partenaires internationaux du CERDI (au Royaume-Uni, Canada, Chine, ou Espagne notamment).

Il aura accès à toutes les facilités offertes par le centre de recherche (espace de travail, centre de documentation, bases de données, soutien financier aux initiatives scientifiques). Le CERDI (riche de 15 membres titulaires) se trouve au sein de la Faculté de Droit, Économie Gestion Jean-Monnet, en face de l'arrêt de RER Robinson (à 20 minutes du centre de Paris).

Laboratoire(s) d'accueil : (sigle et intitulé détaillé ) **Centre d'Étude et de Recherche en Droit de l'Immatériel CERDI**

Label (UMR, EA, ...)	N°	Nbre de chercheurs	Nbre d'enseignants-chercheurs
EA	3537		

#### **CONTACTS**

**Enseignement** : Damien Sadi (damien.sadi@universite-paris-saclay.fr) (président de la section droit privé)

**Recherche** : Jean Lapousterle (jean.lapousterle@universite-paris-saclay.fr) - (directeur du CERDI)

*Née fin 2019 de la volonté conjugée d'universités et de grandes écoles, l'Université Paris-Saclay compte parmi les grandes universités européennes et mondiales.*

*Avec 16 500 personnels académiques, techniques et administratifs et 48 000 étudiants, elle constitue un pôle dense, actif, couvrant les secteurs des Sciences et Ingénierie, des Sciences de la vie et Santé et des Sciences Humaines et Sociales.*

*Sa politique scientifique associe étroitement recherche et innovation et s'exprime à la fois en sciences fondamentales et en sciences appliquées pour répondre aux grands enjeux sociétaux.*

*Du premier cycle au doctorat, en passant par des licences, des B.U.T., des masters et des programmes de grandes écoles, l'Université Paris-Saclay déploie une offre de formation sur un large spectre de disciplines, au service de la réussite et de l'insertion professionnelle. Au-delà, elle prépare les étudiants à une société en*

*pleine mutation, où l'esprit critique, l'agilité et la capacité à renouveler ses compétences sont clés. L'Université Paris-Saclay propose également un riche programme de formations tout au long de la vie.*

*Située au sud de Paris, sur un vaste territoire regroupant une vingtaine de campus répartis sur 15 communes franciliennes, l'Université Paris-Saclay bénéficie d'une position géographique et socio-économique favorisant à la fois sa visibilité internationale et des liens étroits avec ses partenaires - grands groupes industriels, PME, start-up, collectivités territoriales -.*

Site web : [www.universite-paris-saclay.fr/fr](http://www.universite-paris-saclay.fr/fr)

*Établissement handi-accueillant et attaché à la mixité et à la diversité*

### **Welcome Research Package**

Dans le cadre de sa politique d'attractivité, l'Université Paris-Saclay accueille les nouveaux recrutés juniors, maîtres et maîtresses de conférences, chargés et chargées de recherche et ingénieurs-chercheurs junior, dans l'ensemble de ses établissements, en leur offrant un lot de bienvenue, dénommé « *Welcome Research Package* » (WRP).

Ce lot, d'un montant de 5000 €, leur prodigue un premier environnement financier destiné à faciliter le lancement de leur programme de recherche : dépenses liées à leur projet, missions et participation à des colloques, gratifications de stage, acquisition de petits équipements. Le lot est attribué l'année civile suivant le recrutement, il est notifié au laboratoire d'accueil et les dépenses peuvent être réalisées sur deux ans.

Ce lot commun pour les recrutés maîtres et maîtresses de conférences est complété par un lot de bienvenue de 5000€ au périmètre employeur, au titre du budget de recherche de l'établissement. Ce second lot est également notifié au laboratoire mais il est à dépenser dans l'année

**Candidature via l'application GALAXIE :**

<https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>